



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*
2016 -2017

**Approches françaises et américaines de la coopération
de sécurité en Afrique**

CC Paul Kane
US Navy

Sous la direction de:

M. Georges-Henri SOUTOU
Professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne,
Membre de l'Institut

Résumé

Tout au long du XX^e siècle, comme de nombreuses nations africaines ont d'abord acquis leur indépendance politique et ont ensuite progressé sur la voie difficile d'une véritable autonomie par rapport aux anciennes puissances coloniales, la sécurité s'est révélée y être un domaine difficile à appréhender. Des pays plus développés, principalement la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, ont une histoire considérable et variée d'actions de sécurité sur le continent africain. Aujourd'hui, ces actions sont largement intégrées dans le cadre de la « coopération de sécurité », une palette d'actions de formation, d'exercices et d'opérations visant à assurer la sécurité à court terme et, à long terme, à renforcer les capacités et le professionnalisme des forces africaines. Ces trois grandes puissances partagent l'objectif stratégique d'une Afrique sûre, stable et autosuffisante, mais elles ont des objectifs intermédiaires différents - incluant le maintien de leur propre influence dans la région. Elles poursuivent ces objectifs variés selon leurs capacités et leurs caractères nationaux uniques. Le présent document examine les stratégies de la France et des États-Unis à travers trois types de programmes de coopération de sécurité de chacun d'entre eux : un programme d'équipement, un programme de formation et un programme de sécurité maritime pour tenter de trouver des moyens de coopération plus efficaces et efficaces.

Throughout the 20th century, as many African nations first gained their political independence and then progressed along the difficult path towards real self-sufficiency and autonomy from the former colonial powers, security proved elusive. More developed nations, primarily France, the United Kingdom and the United States, have a considerable and varied history of security actions on the continent. Today, those actions are overwhelmingly viewed through the framework of 'security cooperation,' a spectrum of training, exercises and operations intended to ensure security in the short term and, in the long term, to build the capacity and professionalism of African forces. These three major powers share the strategic goal of a safe, stable and self-reliant Africa, but they have differing intermediate objectives – to include maintaining their own influence – and they pursue these varying objectives according to

their unique national capabilities and characters. This paper examines the strategies of France and the United States through the lens of three types of security cooperation programs of each country: an equipping program, an educational program, and a maritime security program, in an attempt to find opportunities for more effective and efficient cooperative action.

Plan du mémoire

Résumé.....	2
I. Introduction.....	5
a. Les enjeux de la coopération de sécurité américaine.....	6
i. L'application de l'assistance pour les forces de sécurité.....	8
b. Les enjeux de la coopération de sécurité française.....	9
II. La méthodologie française.....	13
a. Le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.....	13
b. Les écoles nationales à vocation régionale.....	14
c. L'Opération « Corymbe ».....	16
III. La méthodologie américaine.....	16
a. Le programme « Foreign Military Financing ».....	16
b. Le programme « International Military Education and Training ».....	18
c. L'Opération « Africa Partnership Station ».....	18
IV. Une comparaison.....	19
V. Conclusion : des opportunités pour une coopération plus efficace.....	24
Liste des acronymes.....	27
Annexe I : La boîte à outils du concept RECAMP.....	28
Annexe II : Carte des écoles nationales à vocation régional.....	29
Annexe III : Liste des écoles nationales à vocation régional.....	30
Annexe IV : Valeur du programme IMET.....	31
Annexe V : Nombre d'étudiants entraînés par le programme IMET.....	31
Annexe VI : Les forces françaises prépositionnée en Afrique.....	32
Sources et Bibliographie.....	33

I. Introduction

Selon les Nations-Unies, la part de l'Afrique dans la population mondiale devrait passer de 16% en 2015 à 25% en 2050 et à 39% en 2100.¹ C'est la partie la plus importante de la croissance en termes de population humaine. Cette croissance, qui n'est pas accompagnée d'un développement économique durable, déstabilise une région mal équipée pour y faire face. En 2015, la piraterie dans le Golfe de Guinée a coûté à l'économie mondiale plus \$719M.² L'Afrique, qui a longtemps été un problème dont les anciennes puissances coloniales essayaient de s'extirper et la dernière priorité stratégique des Etats-Unis, devient aujourd'hui l'avant-garde de la sécurité mondiale. Si l'ordre libéral, démocratique et capitaliste de l'occident ose vraiment être l'ordre mondial, c'est en créant sécurité, stabilité et développement en Afrique qu'il faudra démontrer sa compétence.

Étant donné ces faits, il n'est pas surprenant de voir apparaître au cours des dernières années pas mal de documentation sur la sécurité en Afrique et plus précisément sur la coopération en matière de sécurité entre les Etats africains et les Etats plus développés, notamment la France, le Royaume Uni et les Etats-Unis. Chacun de ces pays partenaires apporte ses propres priorités et sa façon nationale d'améliorer les conditions de sécurité sur le continent africain. Avec des programmes, initiatives et opérations de coopération de sécurité divers, basés sur la coopération bilatérale ou multilatérale, opérationnelle ou structurelle, il ne manque pas de matière à étudier. Cette étude vise à comprendre les grandes lignes des mécanismes de coopération de sécurité française et américaine en Afrique, éclairés par leurs histoires respectives, et ensuite à chercher des opportunités pour une coopération franco-américaine plus efficace.

Les sources principales sont les documents officiels de doctrine et les budgets récents de chaque armée concernant leurs efforts de coopération, ainsi que des témoignages d'officiers

¹United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2015). *World Population Prospects: The 2015 Revision, Key Findings and Advance Tables*. Working Paper No. ESA/P/WP.241.

²Oceans Beyond Piracy, *Piracy and robbery against ships in the Gulf of Guinea: 2015*, <http://oceansbeyondpiracy.org/reports/sop2015/west-africa>, 5 mars 2017

affectés au sein d'états-majors. La profondeur de ce mémoire était limitée par les exigences du temps, mais aussi, pour être franc, par le manque d'expérience d'auteur dans ce domaine. L'étude commence avec des regards globaux sur l'histoire des relations de chaque pays concerné avec la sécurité africaine et sur les enjeux actuels de ces relations. Il suit des descriptions plus détaillées de trois programmes correspondants de chaque armée : un programme d'approvisionnement, un programme de formation et un programme de sécurité maritime. Les similarités et différences sont explicitées dans une troisième partie. Finalement, la conclusion essaye de répondre à la question principale : où sont les opportunités pour améliorer la coopération de sécurité en Afrique ?

a. Les enjeux de la coopération de sécurité américaine

Pendant la guerre froide, la politique étrangère américaine vers l'Afrique était marquée fortement par une priorité sur la stabilité, souvent assurée par des dictateurs, qui devait éviter le basculement d'un pays dans l'opposition communiste. Avec la disparition de la menace de la propagation de communisme, la stratégie visant à empêcher cette dernière n'était plus valable. Mais elle n'était pas remplacée avec une alternative claire non plus, et l'intérêt américain dans le continent africain a diminué.

Trois événements pendant les années quatre-vingt-dix ont concouru à remettre l'Afrique au centre des pensées stratégiques américaines : la guerre en Somalie, le génocide au Rwanda, et les attentats contre les ambassades américaines en 1998. Obligé d'admettre que le sous-développement à l'autre côté du monde pourrait bien affecter les Etats-Unis et ses intérêts, le Président Bill Clinton a lancé en 1996 l'*African Crisis Response Initiative* (ACRI).

L'ACRI avait pour but l'enseignement des troupes africaines, leur formation pratique à travers des exercices et l'approvisionnement de matériel et équipement non-létaux. Entre 15 et 20 millions de dollars étaient alloués à l'ACRI pour chacune des cinq années du programme, avec lesquels auraient dû être formés 12 000 soldats. Finalement, en 2002, 9 000 soldats de huit pays avaient participé.

Après les attentats du 11 septembre 2001, le point central de la stratégie africaine du ministère de la défense (DoD) des Etats-Unis a changé rapidement, passant de l'assistance pour les forces de sécurité (AFS) aux opérations pour combattre le terrorisme. Dès 2002, l'ACRI continuait sous la nouvelle forme de l'*African Contingency Operations Training and Assistance* (ACOTA). Le budget était réduit et une nouvelle importance était donnée à la formation des entraîneurs africains, afin qu'ils puissent eux-mêmes construire une capacité maintien de la paix.

L'Afrique a vu une importante augmentation d'un fort symbolisme avec la création en 2008 d'un *Africa Command* (AFRICOM) indépendant. Avant d'avoir rejoint les autres commandements régionaux (EUCOM en Europe, PACOM en Asie, SOUTHCOM en Amérique du sud, NORTHCOM en Amérique du nord et CENTCOM au moyen orient), l'Afrique était sous le contrôle, pas toujours attentif, d'EUCOM. Avec son propre commandement interarmées, l'Afrique bénéficie désormais d'un regard américain beaucoup plus cohérent et adapté que sous l'organigramme précédent.

Ce regard est distinctif grâce à sa reconnaissance des liens fondamentaux entre le manque de sécurité et un manque de développement politique ou économique. La conclusion logique de cet aveu est la nécessité d'intégrer les efforts militaires avec les efforts d'aide et de développement généraux qui sont menés, dans le cas des Etats-Unis, par le département d'Etat et par son US Agency for International Development (USAID). AFRICOM est donc vu comme un laboratoire pour l'approche *whole of government*, du gouvernement entier, qui travaille beaucoup plus étroitement avec ses homologues intergouvernementaux que les autres commandements régionaux. Évidemment, le rôle spécifique de l'armée dans une approche du gouvernement entier est la sécurité et dans le cas d'AFRICOM, c'est la coopération et assistance de sécurité. Malgré quelques exceptions notables, comme *Odyssey Dawn* contre la Libye en 2011, c'est l'AFS qui fait la prépondérance des missions d'AFRICOM, et non pas les opérations militaires traditionnelles.

i. L'application de l'assistance pour les forces de sécurité

AFRICOM définit cinq types d'activités à travers lesquelles il affecte des changements pour atteindre ses objectifs militaires : l'assistance pour les forces de sécurité (AFS), les exercices, les opérations, les engagements, et finalement les accords. Par « engagements, » le commandant veut dire les contacts ou rendez-vous au niveau stratégique, entre par exemple le commandant d'AFRICOM lui-même et des ministères de la défense. Ces cinq outils sont classés de la manière suivante : les accords et les engagements, qui servent à maintenir la relation avec un pays partenaire, sont des efforts de soutien parce qu'ils sont nécessaires pour rendre les autres efforts possibles, et parce qu'ils répondent à des besoins durables. C'est-à-dire que, les relations sont périssables et on aura donc toujours besoin de s'engager de nouveau et de renouveler de temps en temps les accords bilatéraux. Les opérations militaires menées contre les organisations violentes sont considérées comme des efforts d'influence, qui font gagner du temps pour laisser développer les forces armées des pays partenaires africains. Finalement, les exercices et l'AFS sont des efforts décisifs, parce que ce sont les seuls qui contribuent à accomplir la mission finale, qui font progresser vers l'état final recherché. L'AFS agrandi la capacité sécuritaire des pays partenaires africains et fortifie nos partenariats avec eux. Les exercices aussi fortifient nos partenariats, tout en servant à évaluer les capacités des partenaires.

L'assistance pour les forces de sécurité étant la façon principale des Etats-Unis d'avancer leurs intérêts militaires sur le continent africain et de favoriser la sécurité, la stabilité et la prospérité africaine, il faut un regard plus précis sur la théorie et le processus de l'AFS américaine. Les Etats-Unis considèrent comme AFS ses activités qui soutiennent le développement des aptitudes et capacités des forces de sécurité étrangères et les institutions qui les appuient. L'AFS compose la partie du DoD pour l'assistance gouvernementale du secteur de la sécurité, qui inclut aussi, par exemple, le département d'Etat et ses *Integrated Regional Strategies* et *Integrated Country Strategies*.

Le DoD divise l'AFS en trois sous-sections. La gestion exécutive vise à développer la politique nationale de la défense et la direction civile des forces armées des partenaires, ainsi

que les fonctions d'état-major associées avec la planification et la gestion des finances. L'assistance aux forces de soutien améliore les fonctions nécessaires pour développer et entretenir les forces d'opération, comme le recrutement, l'entraînement et l'équipage, ainsi que la construction et maintenance d'infrastructure. Finalement, l'assistance aux forces d'opération consiste à l'entraînement par AFRICOM ou des autres forces américaines, des forces africaines, dans les fonctions tactiques de la guerre : le manœuvre, le tir, le renseignement, la protection de la force, etc. C'est à travers ces trois sous-sections qu'AFRICOM applique l'AFS.

Tous les pays partenaires des Etats-Unis diffèrent les uns des autres. Il faut que la coopération de sécurité bilatérale diffère, aussi. Cela est la raison pour laquelle AFRICOM utilise une évaluation de base pour chaque partenaire, dans laquelle sont précisés l'état actuel des forces, les manques de capacité, les besoins critiques, et les buts communs au pays partenaire et aux Etats-Unis. Après que l'évaluation de base soit achevée, les deux pays articulent ensemble un projet d'AFS. Normalement, les projets d'AFS doivent commencer en versant la plupart des ressources vers les forces d'opération, moins vers les forces de soutien, et la moindre proportion vers la gestion exécutive. Après que les compétences du pays partenaire ont suffisamment progressé, les projets d'AFS passent à donner la priorité à la gestion exécutive, moins aux forces de soutien et la moindre part aux forces d'opération.

Il existe deux programmes dans la loi fédérale américaine qui permettent l'assistance pour les forces étrangères de sécurité : le programme *Foreign Military Financing* (FMF) et le programme *International Military Education and Training* (IMET). Ces programmes, avec l'opération permanente « Africa Partnership Station » nous serviront comme guide des efforts américains de la coopération de sécurité en Afrique.

b. Les enjeux de la coopération de sécurité française

La relation française avec l'Afrique, et surtout avec ses anciennes colonies africaines, est marquée par une forte ambiguïté. D'un côté, elle reconnaît plusieurs raisons, aussi bien morale et sentimentale que pratique, pour rester impliquée sur le continent et nourrir ses liens historiques. De l'autre, une certaine fatigue de l'aide touche à la fois les politiciens et la population français. Plusieurs dirigeants français ont clairement dit que la France ni ne peut, ni

ne veut jouer les « gendarmes de l'Afrique. » Finalement, il est évident que les accusations émanant du continent africain d'une « nouvelle colonisation » ne font pas augmenter la volonté française de s'y engager.

L'Afrique reste quand même un enjeu majeur pour la France au niveau politique ainsi qu'au niveau militaire, et ce pour une multitude de raisons. Evidemment, le fait d'être une ancienne puissance coloniale implique une certaine responsabilité au regard du développement de ses précédentes colonies, mais de plus en plus la France regarde ses relations particulière avec le continent autant comme un atout, que comme un devoir. Les liens avec l'Afrique « *sont une chance pour une vision multipolaire des relations internationales et sont aussi au cœur de la vocation mondiale de la France* ». ³ Ces locutions, la « vision multipolaire » et la « vocation mondiale de la France » sont très révélatrices de la vision française du monde. Afin de contribuer à la construction de ce monde multipolaire, dans lequel la France jouerait un rôle majeur, le désengagement du continent n'est pas une option.

Les motivations pratiques pour la France de maintenir sa présence conséquente en Afrique sont claires. La principale est la population importante de ressortissants français qui y habitent. « *L'opinion publique ne comprendrait pas que le président de la République ne lance pas une opération militaire pour aller chercher les citoyens qui sont coincés par une bande rebelle* », comme l'a dit le général Boyard, ancien officier de liaison à US AFRICOM ⁴. Pour cette raison, l'armée française s'efforce aujourd'hui de maintenir ou créer les relations, l'accès, et la connaissance du théâtre qui seront nécessaires demain pour pouvoir mener une opération d'évacuation des ressortissants (RESEVAC).

En même temps, l'ensemble de la classe politique française reconnaît que les actions en Afrique coûtent très cher : en fonds, en effort politique, et parfois même en vies de soldats français. La France garde donc jalousement son indépendance de jugement et sa capacité de décider d'intervenir, ou pas, dans une crise quelconque. Déjà en 1990, le Président François

³DULAIT A, HUE R, POZZO di BORGIO Y. (et al.) *Sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne*, Sénat Rapport d'Information #450, 3 juillet 2006, p. 10

⁴BOYARD, Bertrand (général de brigade), entretien oral libre qui s'est déroulé le 9 janvier 2017 à son bureau à Balard

Mitterrand a saisi l'opportunité du XVIème sommet franco-africain de La Baule pour essayer d'expliquer ses critères d'intervention :

« Je répète le principe qui s'impose à la politique française : chaque fois qu'une menace extérieure poindra, qui pourrait attenter à votre indépendance, la France sera présente à vos côtés. Mais notre rôle à nous, pays étranger, fût-il ami, n'est pas d'intervenir dans des conflits intérieurs. Dans ce cas-là, la France, en accord avec les dirigeants, veillera à protéger ses concitoyens, ses ressortissants, mais elle n'entend pas arbitrer les conflits. »

Les exemples illustratifs sont venus quelques années plus tard, quand le Président Jacques Chirac a exercé le choix de ne pas envoyer des troupes françaises pour intervenir dans la guerre civile congolaise en 1997 ou encore en Côte d'Ivoire pendant le coup d'Etat en 1999.

Or, il faut admettre que depuis la fin de la guerre froide – c'est-à-dire, aux alentours du discours du Président Mitterrand – les crises africaines sont devenues plus complexes. C'est largement comme réponse à cette complexité, en combinaison avec la préférence déjà évoqué pour un monde multipolaire, que la France cherche toujours les réponses multilatérales. Le multilatéralisme s'implique dès le début du processus de réagir à une potentielle crise, avec la recherche de la légitimité concédée uniquement par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Après avoir insisté assez fortement sur la nature fondamentale d'une telle résolution avant et pendant les actions américaines en Iraq en 2003, la France n'est pas très disposée à déployer ses forces militaires sans en disposer.

La deuxième manière d'atteindre une mesure d'autorité multilatérale c'est d'intégrer une opération soit à l'échelle régionale, soit à l'échelle sous-régionale. Effectivement, l'Afrique c'est un essai, voire un modèle, de l'organisation sous-régionale. Commencées après les indépendances, les organisations comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont été largement renouvelées dans les années quatre-vingt-dix. Ayant débuté comme projets d'intégration économique, elles ont toutes graduellement élargi leur mandat d'inclure une capacité d'intervention et de maintien de la paix au cas de crise. Ce

nouveau rôle assumé par les organisations sous-régionales correspondait à la décision de 2001 de la nouvelle Union Africaine (UA) de se fixer comme un de ses objectifs de « *défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses Etats membres* ». ⁵ Cette décision représentait un fort contraste avec la doctrine de la non-intervention de son prédécesseur, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

La volonté française d'appuyer le processus d'intégration sous-régionale découle de son estimation qu'il y a, dans la majorité des crises actuelles, un risque à la sécurité et stabilité régionale. Les voisins régionaux étant impliqués dans le résultat d'une crise, c'est logique de les impliquer dans la gestion de l'opération de maintien de la paix qui y répond.

Finalement, la réforme de la coopération, qui a été finalisé le 1 janvier 1999 et qui a effectué l'accolement du ministère de la coopération à celui des affaires étrangères, a apporté un nouveau regard sur tout le champ du développement, y compris la coopération de sécurité. Il s'agissait de deux aspects essentiels : ne plus traiter séparément coopération et politique extérieure et, de plus, ne plus traiter séparément l'ex-Afrique française et le reste. Avec des prévisions à plus long terme, il y avait une nouvelle prérogative : la priorité était désormais sur la formation des forces de sécurité nationales africaines, pour qu'elles puissent éventuellement gérer eux même les crises dans leur région.

Ayant pris en compte les axes majeurs de l'approche française vers l'action militaire en général et vers la coopération de sécurité en particulier, on voit émerger trois principes : la recherche pour le multilatéralisme (et la légitimité qu'il accorde), la volonté d'impliquer les organisations régionales et sous-régionales, et l'insistance sur la montée en capacité et en capabilité des armées locales. Il y a trois exemples majeurs de ces principes, et ce sont les trois programmes au cœur de l'assistance de sécurité française vers l'Afrique : le programme de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP), les écoles nationales à vocation régionale (ENVR) et l'opération « Corymbe ». C'est à travers ces trois programmes que nous allons essayer de tirer des leçons utiles pour l'avenir de la sécurité africaine.

⁵Organisation de l'unité africaine, Le conseil des ministres, 72^e session, 2000, Lomé, Togo. *Acte Constitutif de l'Union Africaine*, 11 juillet 2000

II. La méthodologie française

a. Le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix

Le programme RECAMP est apparu en 1997 et a été proposé au public lors du vingtième sommet franco-africain à Paris en novembre 1998. Selon le projet de loi de finances pour 1999 : « *Le projet français RECAMP vise à permettre aux pays d'Afrique d'être en mesure d'engager, en cas de besoin, des unités dans des opérations internationales et vise également à préserver les équilibres sous-régionaux actuels. L'action de la France se traduit essentiellement par la formation de cadres et le repositionnement de matériel.* »⁶

Des exercices multilatéraux ont aussi fait partie intégrale du concept RECAMP dès le début du programme. Le premier, l'exercice pratique Guidimakha, a réuni presque 3500 personnels, dont 2600 africains de huit pays déjà en 1998. Il suivait un exercice majeur tous les deux ans, chaque un au profit d'une des organisations sous-régionales : la CEDEAO, l'IGAD, la CEAAC, ou bien la SADC.

Au cours des vingt ans suivant la naissance du concept, RECAMP a évolué et s'est élargi. Aujourd'hui, il englobe et incarne la stratégie française de la coopération de sécurité en Afrique.⁷ Il a connu peut-être le changement le plus important en 2008, quand le Président Nicolas Sarkozy a annoncé devant le parlement sud-africain « *un changement sans précédent* »,⁸ y compris une renégociation des accords de défense, fondée sur un principe de la transparence, une nouvelle priorité sur la construction de la sécurité collective africaine, et un plus grand rôle pour l'Europe.

Ces changements ont été inclus dans la plus récente doctrine officielle des armées sur le RECAMP, publiée en 2011. Les principes directeurs du programme sont au nombre de quatre :

⁶MARINI P. et CHARASSE M, *Projet de loi de finances pour 1999*, RAPPORT GENERAL 66 (98-99), Tome III, Annexe 2 - COMMISSION DES FINANCES

⁷BAGAYOKO-PENONE, Niagalé. *Afrique : les stratégies française et américaine*. Paris, L'Harmattan, 2003, p. 471

⁸SARKOZY, Nicolas. Discours du Président de la République devant le parlement sud-africain, Le Cap, le 28 février 2008

- Le volontariat : chaque Etat reste libre de choisir son niveau et type de participation.
- L'appropriation africaine : la cible finale de RECAMP reste la capacité des Etats africains de gérer eux-mêmes les crises, et les organisations sous-régionales africaines sont reconnues comme indispensables.
- Une approche globale : les crises multidimensionnelles exigent des capacités civiles et militaires, c'est-à-dire une réponse interministérielle.
- Finalement, la recherche de partenariats, aussi bien africain que non. Chaque partenaire apporte ses propres capacités et sa propre connaissance, et la communication efficace entre eux diminue les risques de duplication d'effort.

Comme déjà évoqué, le prépositionnement de matériel militaire fait partie intégrante du concept RECAMP. Pour répondre aux obstacles résultants du manque d'équipement de certaines armées africaines, la France a établi trois dépôts RECAMP à Dakar, Libreville et Djibouti. Le but de ces dépôts n'est pas de fournir tout l'équipement d'une armée. Il s'agit plutôt de mettre disponible du matériel complémentaire qui pourrait, en urgence, rendre possible l'engagement dans une opération de soutien de la paix. Le contenu spécifique de chaque dépôt doit tenir compte des capacités et besoins de chaque armée régionale servie. La France apprécie aussi le projet de réaliser un dépôt au niveau de l'UA (à Douala) et pour chacune des organisations sous-régionales.

Dans l'avenir proche, le RECAMP va continuer à agir au profit de la sécurité africaine à travers le soutien opérationnel (comme les dépôts RECAMP), l'entraînement (principalement des exercices militaires) et la formation (avec les ENVR, que l'on va traiter ce-dessous). Les projets futurs doivent comprendre une coopération plus étroite avec les forces africaines en attente (FAA) et l'implication plus importante de l'Union Européenne.

b. Les écoles nationales à vocation régionale

Durant les années 1996 et 1997, le ministère de la défense et le ministère des affaires étrangères ont commencé à développer une idée du soutien militaire étranger qui souligne trois résultats recherchés : créer des forces armées formées aux situations et nécessités spécifiques de

chaque pays africain bénéficiaire ; encourager ces mêmes pays de s'attribuer la formation de leurs propres forces armées ; et mettre cette formation au service non seulement de la sécurité nationale mais aussi de la stabilité régionale. Le fruit de cette idée est les Ecoles Nationales à Vocation Régionale. Au lieu d'inviter un nombre limité d'officiers africains en France pour étudier dans les écoles militaires françaises, comme Saint Cyr, l'Ecole Navale ou bien l'Ecole de Guerre, les ENVR visent à offrir une formation plus adoptée et plus durable qui est en même temps accessible à plus des militaires africains. Bien sûr, les pays africains francophones sont toujours représentés dans les écoles françaises en France, comme toutes les régions du monde y sont représentées, mais ces stagiaires africains sont invités autant pour le bénéfice des Français, pour donner leur regard international dans les conférences et les débats, que pour le bénéfice que leur éducation porte à leur forces armées nationales. Depuis leur naissance, les ENVR constituent le principal effort français du soutien de la formation militaire étrangère.

Il existe aujourd'hui dix-sept ENVR qui enseignent plus de 60 formations dans dix pays africains. Chaque année elles forment environ 2 400 militaires – soit 15 000 depuis le lancement du réseau – originaires de 30 pays. En fait, chaque promotion est composée d'environ un tiers des stagiaires du pays hôte et deux tiers des stagiaires provenant d'autres pays régionaux, ce qui manifeste un vrai engagement de la part des pays hôtes en faveur de la paix dans leur région. Toute cela est accompli avec une participation française de seulement 10M€ annuelle et une quarantaine des coopérants français affecté en poste au sein des dix-sept ENVR.

Le ministère des affaires étrangères classe les formations dans les catégories suivantes : la formation militaire générale, la formation militaire technique, la formation militaire de santé, la formation en sécurité intérieure et la formation aux opérations de maintien de la paix. Ces programmes varient largement : d'un cours à l'Ecole de Maintien de la Paix de Bamako, Mali d'une à plusieurs semaines qui est suivi par plus de 1 000 militaires chaque année, jusqu'à l'Ecole du Service de Santé des Armées de Lomé, Togo, qui forme une centaine des élèves officiers médecins dans une scolarité de huit ans.

c. L'Opération « Corymbe »

La marine française a commencé à déployer régulièrement des bâtiments dans le golfe de Guinée dans les années 70s, face à la menace soviétique perçue dans la région. De 1975 jusqu'en 1979 ces déploiements ont été nommés *Sargasses*. Dans les années 80s, sous le nouveau nom d'*Okoumé*, les déploiements visaient tout d'abord à montrer aux anciennes colonies la volonté et capacité de les défendre contre des intimidations extérieures.⁹ Avec la fin de la guerre froide dans les années 90s, la menace soviétique était remplacée par la menace d'une instabilité générale sur le continent. Les missions de la marine française ont donc aussi évolué, pour devenir une présence permanente, comme une base prépositionnée dans le golfe de Guinée. La motivation principale pour ce changement était d'être prêt à tout moment pour mener une opération RESEVAC, au cas où. En même temps, les nouvelles opérations *Corymbe* cherchaient plus de coopération avec les forces africaines, et par ce moyen devenaient un type de RECOMP maritime : qui devait renouveler la politique française sur le continent tout en faisant croître les capacités africaines. Au-delà de la coopération de formation, les opérations *Corymbe* ont aussi connu une coopération au niveau opérationnel. Par exemple, pendant la guerre civile en Guinée-Bissau à la fin de 1998, quand la CEDEAO a décidé de déployer une force multinationale, le TCD Siroco, à ce moment-là en mission *Corymbe 44*, apportait du soutien logistique.¹⁰

III. La méthodologie américaine

a. Foreign Military Financing

Le programme américain *Foreign Military Financing* (FMF) est un moyen de financer l'acquisition par des alliés des articles de défense, des services et de la formation militaire des États-Unis par le biais de subventions. La formation financée par ces subventions aide à

⁹Mathieu Le Hunsec, « De l'AOF à la CEDEAO. La France et la sécurité du golfe de Guinée, un essai d'approche globale », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 2009/2 (No 30), p. 102

¹⁰Cols Bleus, no 2478, 20 Mars 1999, p.22

atteindre plusieurs buts : elle appuie les objectifs de la politique étrangère et de la sécurité régionale des États-Unis ; elle renforce les relations militaires bilatérales et coopératives ; et elle permet aux alliés et aux nations amies d'améliorer leurs capacités de défense ainsi que leur interopérabilité pour qu'elles puissent atteindre des objectifs de sécurité communs et participer à des missions interalliées. Le congrès américain affecte les fonds du programme FMF vers le Département d'État. Le Département d'État gère les fonds pour les nations éligibles, et le département de la Défense met en œuvre le programme. Puisque le financement de la FMF est utilisé pour acheter des articles, des services et de la formation américaine, le programme contribue à fortifier la base industrielle de défense des États-Unis.

Il existe deux sous-programmes du FMF qui visent une plus grande flexibilité du versement des fonds : le *Foreign Military Financing Challenge Fund* (FMFCF) et les *Foreign Military Financing Regional Funds* (FMFRF). Le FMFCF doit fournir des investissements ponctuels pour des projets spéciaux qui peuvent tirer profit des occasions émergentes n'ayant pas été traitées dans le cadre du processus budgétaire ordinaire. Les pays bénéficiaires aspirants, avec l'aide des bureaux américains de la coopération de sécurité, participent à un concours en faisant une demande des fonds, ce qui explique l'aspect « challenge ». Le FMFRF envisage de mettre des fonds à disposition au niveau régional au lieu du niveau national. Un exemple d'un FMFRF est l'*Africa Regional Counterterrorism FMF Program* (ARCT FMF), qui a été doté de 10M de dollars pour l'année 2016.

Le budget pour le programme FMF était respectivement de \$6 025M, \$5 881M et \$5 919M pour les années 2016, 2015 et 2014. En 2016, \$3 100M, soit la moitié du programme, était réservé pour Israël, dont \$815M pouvait être utilisés pour l'acquisition israélienne. Les fonds américains FMF représentent normalement environ 20% du budget de défense israélien.¹¹ Le deuxième bénéficiaire du programme est l'Égypte, avec \$1 300M en 2016, dont 15% sont retenus jusqu'à ce que l'Égypte adopte des réformes pour mieux protéger les droits de l'homme.

¹¹Institute of Security Cooperation Studies, *Security Cooperation Programs, Fiscal Year 2016*, Revision 16.2, p. 29. <http://www.iscs.dsca.mil>

b. International Military Education and Training

Le programme *International Military Education and Training* (IMET) fournit de l'aide financière par le biais de subventions pour la formation aux États-Unis et, dans certains cas, dans des installations outre-mer, à certains personnels civils et militaires étrangers. Les objectifs généraux du programme sont les suivants : promouvoir l'objectif de stabilité régionale par des relations militaro-militaires efficaces et mutuellement avantageuses ; fournir une formation qui augmente les capacités des forces militaires des nations participantes à soutenir les opérations interalliées et l'interopérabilité avec les forces armées américaines ; et faire agrandir la capacité des militaires et du personnel civil étrangers à inculquer et maintenir des valeurs démocratiques et à protéger les droits de l'homme dans leur propre gouvernement et dans leur propre armée.

Le programme expose les participants militaires et civils aux institutions et aux éléments essentiels de la démocratie américaine, comme le système judiciaire, la supervision législative, la liberté d'expression, les questions d'égalité et l'engagement en faveur des droits de l'homme. Bien qu'il soit historiquement un programme relativement modeste en termes de dépense, le congrès américain y attache une certaine importance. Dans de nombreux cas, il est la seule méthode permettant aux pays participants de recevoir une formation de l'armée américaine.

Le prérequis du programme de maîtrise de la langue anglaise établit une base essentielle des compétences de communication nécessaires aux étudiants pour suivre des cours. Cette exigence facilite le développement de relations professionnelles et personnelles utiles qui fournissent aux États-Unis, souvent plusieurs années plus tard, l'accès et l'influence dans un secteur critique de la société.

c. Africa Partnership Station

L'opération *Africa Partnership Station* (APS) est le programme phare de coopération de sécurité maritime des forces navales des États-Unis en Afrique (NAVAF). L'APS a pour objectif de renforcer la sûreté et la sécurité maritimes dans la région en améliorant les capacités des

pays partenaires et leur niveau d'intégration aussi bien entre eux qu'avec les forces armées des Etats-Unis. Avec l'APS, les commandements d'AFRICOM et de NAVAF mènent des activités d'engagement avec des partenaires internationaux et des organisations gouvernementales et non-gouvernementales afin de renforcer la capacité des pays partenaires africains à maintenir efficacement la sécurité maritime au sein de leurs voies navigables intérieures, les eaux territoriales et les zones économiques exclusives. L'APS a progressé depuis 2007, passant d'une série de visites bilatérales à une série d'engagements régionaux de formation à terre et en mer. Ces compétences sont mises à l'épreuve dans des exercices régionaux.

APS essaye d'améliorer les capacités des forces navales partenaires en utilisant quatre « piliers » pour faire accroître la sécurité maritime : développer la capacité de surveillance pour maintenir une image claire de l'environnement maritime ; former des professionnels maritimes ; construire de l'infrastructure maritime ; et développer des capacités de réponse intégrées au niveau régional.

IV. Une comparaison

Ayant atteint un certain niveau de compréhension des systèmes et programmes employés par la France et les Etats-Unis pour accomplir leurs buts stratégiques sur le continent africain, on est bien préparé à étudier leurs points communs ou leurs disparités, ainsi que les avantages et inconvénients de chaque approche. La similarité la plus manifeste, bien sûr, est que les deux nations partagent la grande majorité de leurs objectifs stratégiques. Même si chaque puissance vise à garder, voire faire agrandir, son influence en Afrique, la relation franco-américaine reste davantage marquée par la coopération que par la rivalité. Ecoutez les dirigeants de chaque pays exprimer leurs visions : selon le général David Rodriguez, commandant d'US AFRICOM, le « récit » de toutes les opérations sous son commandement doit être qu' « *une Afrique sûre et stable est un intérêt américain durable* ». ¹² Pour sa part, le Président Sarkozy a réaffirmé devant le parlement sud-africain « *que la sécurité et la prospérité*

¹²RODRIGUEZ, David M. *AFRICOM Theater Campaign Plan*, 18 août 2015, p.23

de la France et de l'Europe sont indissociables de la sécurité et de la prospérité de l'Afrique ». ¹³

Au-delà du but d'une Afrique sûre et stable, il y a aussi une concordance sur l'importance de l'appropriation africaine de cette sécurité. Cela est la raison pour laquelle les deux nations mettent une telle insistance sur la formation des forces africaines.

Mais la vraie opportunité d'apprendre, d'améliorer les processus et finalement d'atteindre des meilleurs résultats existe en contemplant les différences d'approche entre la coopération de sécurité menée par la France et celle menée par les Etats-Unis. Avec un regard global, on voit émerger trois grandes lignes de distinction : premièrement, l'organisation française est beaucoup plus décentralisée que l'organisation américaine ; deuxièmement, les forces françaises arrivent à avoir un effet important avec des ressources plus modestes que ce que dépense AFRICOM ; et finalement, les programmes français sont optimisés pour plus de flexibilité que leurs équivalents américains.

La présence française en Afrique peut être décrite comme décentralisée en deux sens : aussi bien géographiquement qu'administrativement. Au sens géographique, les « forces de présence » françaises sont installées en quatre bases dispersées sur le continent : en deux bases opérationnelles avancées (BOA) à Abidjan et à Djibouti et en deux pôles opérationnels de coopération (POC) à Dakar et à Libreville. Les BOAs hébergent environ 1 000 – 1 500 soldats chacune, c'est-à-dire suffisamment de militaires et d'équipement pour mener les opérations et d'assurer la protection des ressortissants dans leurs zones de responsabilité. Quand il n'y a pas d'opérations à gérer, le deuxième volet de la mission des BOAs consiste à mettre en œuvre la coopération militaire et la formation. Les POCs sont plus modestes que les BOAs, avec seulement 300 – 400 soldats affectés à chacun. Ces éléments existent surtout pour contribuer à la coopération régionale, mais ils peuvent aussi soutenir, dans la durée, les autres unités françaises déployées ou projetées dans la région dans le cadre d'une opération.

Le contraste entre cette dispersion physique des forces françaises et la concentration des forces américaines est saisissant. L'armée américaine dispose d'une seule base prépositionnée sur le territoire africain, à Camp Lemonnier, Djibouti. Il y a environ 2000 personnel affecté au sein du *Combined Joint Task Force – Horn of Africa* (CJTF-HOA), ce qui

¹³SARKOZY, *op. cit.*

représente la grande majorité des militaires américains sur le continent. Même si la zone de responsabilité de CJTF-HOA est techniquement limitée de la corne d’Afrique (plus précisément dix pays : Djibouti, Érythrée, Ethiopie, Kenya, Burundi, Somalie, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, et les Seychelles), il appui toutes les opérations américaines. Un point intéressant sur les installations voisines françaises et américaines à Djibouti est que, malgré la population américaine plus importante, c’est la présence française qui est la plus visible, d’une certaine manière, sur le terrain, grâce à la décision d’installer les soldats français dans la ville, et ne pas construire toute une ville en soi, derrière des murs de la base, comme est l’habitude américaine. Bien sûr, les unités françaises que ne sont là que ponctuellement sont hébergés dans les casernes, mais cet effort d’intégrer les forces permanentes au sein de la communauté représente quand même une rupture conséquente avec l’approche américaine.

La dynamique des Français dispersés en contrepartie des Américains concentrés se joue aussi dans le domaine de la gestion. Effectivement, la France a choisi toute une autre organisation de ses forces sur le continent. Chaque installation, soit BOA, soit POC, est commandé par un général de brigade, voire un général de division. Ces commandants ont une grande latitude au niveau de la coopération de sécurité et jouent un rôle presque similaire à un ambassadeur. Ils fixent leurs priorités dans leurs zones de responsabilité et ils ont des rendez-vous avec des chefs d’état-major ou même avec des ministres de la défense partenaires. Evidemment, ils reçoivent des orientations de la part de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), mais ils retiennent une autorité beaucoup plus vaste que dans le système américain.

Ce dernier est marqué par une forte centralisation avec la prépondérance de la planification et l’organisation faite à AFRICOM, situé à Stuttgart, en Allemagne. La plus récente version de l’AFRICOM *Theater Campaign Plan*, qui vient d’être publiée en août 2015, par exemple, définit les cinq priorités pour tous les forces américaines sur tout le continent. Il restreint aussi les engagements extérieurs aux commandeurs et adjoints, et stipule que tous les engagements doivent nécessairement être fidèles aux thèmes stratégiques de communication.¹⁴ Cette distribution de la responsabilité correspond à la distribution des

¹⁴RODRIGUEZ, *op. cit.*, p. 26

effectifs. A part de CJTF-HOA, les militaires américains sont principalement des officiers dans les ambassades : des attachés de défense et des bureaux de la coopération de la sécurité. Mais ces bureaux ne disposent pas d'états-majors et donc les fonctions de planification continuent à résider chez AFRICOM.

La deuxième grande différence entre les efforts français et américains est leurs budgets. Bien qu'il soit difficile à faire une comparaison directe, à cause des manières déjà évoquées de chaque armée de déléguer les responsabilités, on peut quand-même trouver des exemples révélateurs. L'exemple le plus frappant est les manières françaises et américaines d'équiper leurs partenaires africains, ou plus précisément, leurs manières de s'assurer qu'ils sont équipés. Parce que, tandis que les américains facilitent les achats d'équipements, à travers le programme FMF, les Français ne font que les prêter, à travers les trois dépôts RECAMP. Comme ça la France arrive à garantir la disponibilité des équipements nécessaires en cas de crise, sans être obligée d'équiper tous les pays voisins dans une même région. Evidemment, chacune des deux armées prennent en compte les actions de l'autre, et les besoins auxquels correspond l'aide américaine ne sont pas les mêmes que ceux traités par l'aide française. On peut même aller jusqu'à dire que les équipements fournis par les Etats-Unis permettent aux armées africaines d'atteindre un niveau de professionnalisme où ils sont en mesure de se servir des équipements fournis par les dépôts RECPAMP. Pour voir la différence, il suffit d'examiner les budgets : en 2106, par exemple, AFRICOM a fourni, à travers le programme ARCT FMF, \$2,3M au Cameroun pour une flotte des drones type Scan Eagle, \$1,1M au Kenya pour une flotte des drones type Raven et \$1,1M au Tchad pour l'entretien de leur flotte de C-130.¹⁵ Les dépôts RECAMP, si efficace qu'ils soient, ne déposent pas des C-130s. Or, ce que la France accompli, et avec quels moyens, reste quand même impressionnant.

Les programmes d'entraînement aussi constituent un exemple proéminent de ce rendement fiscal français. Quand la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) promeut les ENVRs, elle souligne toujours deux aspects : l'appropriation africaine – elles sont des écoles nationales finalement, c'est-à-dire appartenant des nations dans lesquelles elles

¹⁵PHELPS, Christopher, Counter Violent Extremist Organizations Branch Chief, Strategy, Engagement, and Programs Directorate (J5) United States Africa Command, entretien oral libre téléphonique qui s'est déroulé le 28 février 2017

se trouvent ; et le multilatéralisme – ce qui est évoqué par leur vocation régionale et remplie par l’invitation des stagiaires de pays voisins. Mais un autre avantage clair est que les coûts d’entraînement, mais aussi d’hébergement et d’alimentation des officiers sur le continent africain sont drastiquement réduits en comparaison avec un entraînement comparable en France ou aux Etats-Unis. Tout simplement, la France, avec ses partenaires africains, arrive à former chaque année beaucoup plus de stagiaires avec beaucoup moins de fonds que les Etats-Unis, qui persistent à amener les stagiaires sur le sol américain.

Finalement, une caractéristique qui marque tous les programmes français dans une mesure importante est la flexibilité. Bien sûr, cette aptitude est liée à la décision française évoquée ci-dessus de laisser de la responsabilité aux commandants sur le terrain, mais il existe aussi dans la coopération française une attitude d’expérimentation. Comme l’a exprimé le LCL Dominique Calligaris, responsable de l’Afrique Centrale dans le Bureau Afrique au ministère de la défense : « Nos organisations, nos modes de planification... elles sont très réglés sur le papier, mais dans les faits, ça va beaucoup plus vite. Il faut toujours avoir une vision plus haute et accélérer le processus pour ne pas oublier l’essentiel ».¹⁶ Chez AFRICOM, par contre, il est souvent nécessaire, avant de pouvoir dépenser des fonds, d’avoir reçu la concurrence de l’ambassadeur dans le pays concerné, du Department of State (DoS) Directorate of Defense Trade Controls, et des comités congressionnels des affaires étrangères et des forces armées. La nécessité de ce processus onéreux vient du fait qu’une partie importante du budget américain pour la coopération de sécurité est fourni indirectement à chaque programme (ARCT FMF, FMFCF, etc.) au lieu d’être fourni directement à AFRICOM. A cause de cette structure, le commandant d’AFRICOM ne peut pas, par exemple, s’en servir des fonds FMF pour faire de l’entraînement, même s’il juge que l’entraînement serait plus utile dans un certain cas. Cette structure du budget n’est pas arbitraire : il reflète la manière générale des Etats-Unis de traiter l’Afrique et sa sécurité. C’est-à-dire, avec une série des programmes temporaires pour répondre aux problèmes vus comme ponctuels. Cette approche est bien contrastée avec la reconnaissance française de la durée à la fois des difficultés de sécurité en Afrique, mais aussi

¹⁶CALLIGARIS, Dominique (lieutenant-colonel) (A) État-major des armées, Pôle relations internationales militaires, Bureau Afrique, Afrique Centrale, entretien oral libre qui s’est déroulé le 21 février 2017 à son bureau à Balard

des intérêts qu'y demeurent. Le résultat de cette reconnaissance est un budget stable fourni d'une manière permettant les commandants sur le terrain de l'appliquer comme ils jugent utile.

Ces différences évoquées : la décentralisation française, le budget conséquent américain et la flexibilité française, doivent être pris en compte par les responsables de chaque armée, mais ça ne veut pas dire que le model d'une nation est forcément transposable à l'autre. Par exemple, les ENVR et les dépôts RECAMP sont des programmes très efficaces, mais cela est exactement la raison pour laquelle l'Afrique n'a pas besoin d'un deuxième réseau des ENVR ou dépôts RECAMP américain. Par contre, il y a des aspects, comme la flexibilité opérationnelle, qui pourrait être transposé à AFRICOM. La France, quant à elle, ne semble pas prête d'augmenter ses dépenses militaires en Afrique jusqu'au point où les programmes américains seraient pour elle un modèle utile.

V. Conclusions : Des opportunités pour une coopération plus efficace

Après avoir mené une telle étude, les conclusions préliminaires ne sont pas surprenantes : la France et les Etats-Unis ont largement les mêmes buts stratégiques en Afrique, mais chaque pays poursuit ses propres programmes pour atteindre ses propres objectifs intermédiaires et d'une façon marquée par son caractère national. Pour améliorer ces programmes et mieux achever les buts communs, il s'agit de reconnaître les points forts de chaque pays et chaque armée puis les mettre en œuvre d'une manière à en tirer le maximum de parti. La France, par exemple, dispose d'une connaissance et d'une compréhension historiques et culturelles que les Etats-Unis ne peuvent absolument pas égaler, même dans les pays anglophones. Elle est aussi notamment disposée à chercher – et doué en cela– la coopération multilatérale, un don spécialement nécessaire dans le milieu africain. Les Etats-Unis, pour sa part, est capable de contribuer à un budget avec lequel la France, elle, ne peut pas rivaliser.

Si la France et les Etats-Unis ont, jusqu'ici, construit des initiatives de coopération de sécurité appropriées à leurs capacités uniques, la prochaine étape logique est de suffisamment coordonner leurs actions sur le continent afin d'éviter des redondances et minimiser le

gaspillage d'efforts et de moyens. Quand votre auteur a posé la question « comment mieux synchroniser les efforts américains et français en Afrique ? » aux représentants de chaque armée qui sont actuellement sur l'avant-garde des efforts nationaux en Afrique, leurs réponses ont reflété les mêmes tendances nationales qui façonnaient leurs programmes respectifs dès leurs conceptions. Le LCL Calligaris, qui suit les travaux français dans la région centrafricaine pour l'état-major des Armées françaises, a insisté sur le fait que, compte tenu de la dispersion des forces et de la responsabilité de la prise de décision française, il est impératif que la coordination ait lieu au niveau national, c'est-à-dire, entre les attachées de défense dans chaque pays partenaire africain. Si la responsabilité côté américain réside chez AFRICOM, il faut simplement une communication efficace entre le réseau d'attachés de défense sur le continent et leur staff à Stuttgart.¹⁷

De son côté, Mr. Chris Phelps, représentant d'AFRICOM J5, s'exprime avec optimisme sur le développement des *Multinational Planning Groups*, dans lesquels des homologues américains, français et britanniques se retrouvent de deux à quatre fois par an pour se mettre respectivement à jour. Il aimerait bien voir encore plus de coopération à ce niveau, entre AFRICOM et le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) français. Il chercherait aussi une coopération bien plus fréquente que plus précise, dans laquelle, par exemple, tous les trois pays partenaires pourraient se mettre d'accord sur les capacités nécessaires manquants à chaque pays bénéficiaire et puis répartir entre eux la responsabilité de fournir ces capacités.¹⁸

Malgré les différences importantes d'organisation aux seins des armées françaises et américaines et les difficultés à se synchroniser mutuellement provoquant ces différences, les tendances actuelles d'augmenter la collaboration suggèrent un avenir prometteur. La création d'un AFRICOM indépendant était une étape indispensable, parce qu'il offre une manière de mobiliser la volonté politique de rester engagé dans cette région trop souvent oubliée dans les débats stratégiques américains. Les thèmes d'appropriation africaine et de multilatéralisme, tous les deux plus prononcés dans la doctrine française, continueront d'être clé dans l'évolution

¹⁷CALLIGARIS, *op. cit.*

¹⁸PHELPS, *op. cit.*

des forces africaines vers une capacité réelle d'assurer eux-mêmes la sécurité dans leurs régions, ce qui reste, finalement, le but ultime de tous les concernés.

Les Acronyms

ACOTA	African Contingency Operations Training and Assistance
ACRI	African Crisis Response Initiative
AFRICOM	US Africa Command
AFS	Assistance pour les forces de sécurité
APS	Africa Partnership Station
ARCT FMF	Africa Regional Counterterrorism FMF Program
BOA	Bases opérationnelles avancées
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEEAC	Communauté économique des Etats d’Afrique centrale
CENTCOM	US Central Command
CJTF-HOA	Combined Joint Task Force – Horn of Africa
CPCO	Centre de planification et de conduite des opérations
DCSD	Direction de la coopération de sécurité et de défense
DGRIS	Direction générale des relations internationales et de la stratégie
DoD	Department of Defense
DoS	Department of State
ENVR	Écoles nationales à vocation régionale
EUCOM	US European Command
FAA	Forces africaines en attente
FMF	Foreign Military Financing
FMFCF	Foreign Military Financing Challenge Fund
FMFRF	Foreign Military Financing Regional Funds
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IMET	International Military Education and Training
NAVAF	US Naval Forces Africa
NORTHCOM	US Northern Command
OUA	Organisation de l’Unité Africaine
PACOM	US Pacific Command
POC	Pôles opérationnels de coopération
RECAMP	Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
RESEVAC	Evacuation des ressortissants
SADC	Communauté de développement de l’Afrique australe
SOUTHCOM	US Southern Command
UA	Union Africaine
USAID	US Agency for International Development

Annexe I : La boîte à outils du concept RECAMP¹⁹

¹⁹ Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, *Renforcement des capacités africaines de maintien de la Paix*, Doctrine interarmées, N° 179/DEF/CICDE/NP du 22 septembre 2011, p. 20

Annexe II : Les écoles nationales à vocation régional²⁰

²⁰ Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, *op. cit.* p.24

Annexe III : Les écoles nationales à vocation régional

Pays	ENVR	Acronyme
Bénin	Centre de Perfectionnement aux Techniques de Déminage et de Dépollution (Ouidah)	CPADD
	Centre de Perfectionnement de la Police Judiciaire (Porto-Novo)	CPPJ
Burkina Faso	Ecole Militaire Technique de Ouagadougou	EMTO
	Institut supérieur d'études de protection civile (Ouagadougou)	ISEPC
Cameroun	Collège supérieur interarmées de défense (Yaoundé)	CISD
	Centre de Perfectionnement aux Techniques de Maintien de l'Ordre (Awaé)	CPTMO
	Pôle Aéronautique National à Vocation Régionale (Garoua)	PANVR
Congo	Ecole de Génie-Travaux de Brazzaville	EGT
Gabon	Ecole d'Etat-Major (Libreville)	EEM
	Ecole d'Application du Service de Santé (Melen)	EAS
Mali	Ecole de Maintien de la Paix de Bamako	EMP
	Ecole Militaire d'Administration (Koulikoro)	EMA
Guinée équatoriale	Ecole navale de Bata	EN
Niger	Ecole des Personnels Paramédicaux de Niamey	EPPAN
Togo	Ecole du Service de Santé de Lomé	ESSAL
Sénégal	Ecole d'Application de l'Infanterie (Thiès)	EAI
	Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (Ouakam)	EOGN

Annexe IV : Valeur du programme IMET²¹

Année fiscale	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Budget	\$108M	\$106M	\$106M	\$100M	\$106M	\$106M	\$108M

Annexe V : Nombre d'étudiants entraînés par le programme IMET²²

Année fiscale→	2010	2011	2012	2013	2014	2015	1950 – 2015
Région ↓							
Les Amériques	2,572	1,921	1,583	1,760	1,878	1,610	174,713
Asie de l'est/ Pacifique	438	434	234	176	430	547	309,933
Moyen Orient/ Asie du sud	975	893	830	563	767	732	52,977
L'Europe	1,920	1,801	1,367	1,475	2,155	2,181	157,044
L'Afrique	1,181	958	795	559	820	970	51,372
Mondial	7,087	6,040	6,007	4,809	4,533	6,050	746,108

²¹ The Institute of Security Cooperation Studies, *op. cit.*, p. 35

²² Defense Security Cooperation Agency, Financial Policy and Analysis Business Operations, *Foreign Military Sales, Foreign Military Construction Sales and other Security Cooperation Historical Facts*, p. 125-133, 30 septembre 2015, www.dsca.mil

Annexe VI : Les forces françaises prépositionnée en Afrique²³

²³ Direction générale des relations internationales et de la stratégie, *L'Afrique : les enjeux régionaux*, <http://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/enjeux-regionaux/afrique>, 26 février 2017

Sources et Bibliographie

BAGAYOKO-PENONE, Niagalé. *Afrique : les stratégies française et américaine*. Paris, L'Harmattan, 2003, 619 p.

Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, *Renforcement des capacités africaines de maintien de la Paix*, Doctrine interarmées, N° 179/DEF/CICDE/NP du 22 septembre 2011.

Defense Security Cooperation Agency, Financial Policy and Analysis Business Operations, *Foreign Military Sales, Foreign Military Construction Sales and other Security Cooperation Historical Facts*, p. 125-133, 30 septembre 2015, www.dsca.mil.

Direction générale des relations internationales et de la stratégie, *L'Afrique : les enjeux régionaux*, <http://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/enjeux-regionaux/afrique>, 26 février 2017.

DULAIT A, HUE R, POZZO di BORGIO Y. (et al.) *Sur la gestion des crises en Afrique subsaharienne*, Sénat Rapport d'Information #450, 3 juillet 2006.

Institute of Security Cooperation Studies, *Security Cooperation Programs, Fiscal Year 2016*, Revision 16.2, p. 29. <http://www.iscs.dsca.mil>.

MARINI P. et CHARASSE M, *Projet de loi de finances pour 1999*, RAPPORT GENERAL 66 (98-99), Tome III, Annexe 2 - COMMISSION DES FINANCES.

Oceans Beyond Piracy, *Piracy and robbery against ships in the Gulf of Guinea: 2015*, <http://oceansbeyondpiracy.org/reports/sop2015/west-africa>, 5 mars 2017.

Organisation de l'unité africaine, Le conseil des ministres, 72^e session, 2000, Lomé, Togo. *Acte Constitutif de l'Union Africaine*, 11 juillet 2000.

RODRIGUEZ, David M. *AFRICOM Theater Campaign Plan*, 18 août 2015.

SARKOZY, Nicolas. Discours du Président de la République devant le parlement sud-africain, Le Cap, le 28 février 2008.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2015). *World Population Prospects: The 2015 Revision, Key Findings and Advance Tables*. Working Paper No. ESA/P/WP.241.

Témoins

BOYARD, Bertrand (général de brigade), entretien oral libre qui s'est déroulé le 9 janvier 2017 à son bureau à Balard

CALLIGARIS, Dominique (lieutenant-colonel) (A) État-major des armées, Pôle relations internationales militaires, Bureau Afrique, Afrique Centrale, entretien oral libre qui s'est déroulé le 21 février 2017 à son bureau à Balard

PHELPS, Christopher, Counter Violent Extremist Organizations Branch Chief, Strategy, Engagement, and Programs Directorate (J5) United States Africa Command, entretien oral libre téléphonique qui s'est déroulé le 28 février 2017